

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique/Mathématiques

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique/Mathématiques (22026)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 22%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique /Mathématiques (22026)	Jury par défaut	Tous les candidats	45	2201	741	741	37

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique /Mathématiques (22026)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	486	194	194	17	45,9 %
			Masculin	1715	547	547	20	54,1 %
			Total	2201	741	741	37	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique /Mathématiques (22026)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	40	0	0	0	0 %
				Sans mention	533	11	11	0	0 %
				AB	510	89	89	4	12,5 %
				B	503	277	277	11	34,4 %
				TB	378	306	306	14	43,8 %
				TBF	56	46	46	3	9,4 %
				Total	2020	729	729	32	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	0	0	0	
				Sans mention	37	0	0	0	
				AB	18	0	0	0	
				B	9	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	70	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	7	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				B	4	0	0	0	
				Total	16	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	29	8	8	3	60 %
				AB	19	0	0	0	0 %
				B	16	0	0	0	0 %
				TB	18	3	3	1	20 %
				TBF	10	1	1	1	20 %
				Total	92	12	12	5	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	1	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique /Mathématiques (22026)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1664	620	620	18	48,6 %
			En réorientation	356	93	93	9	24,3 %
			Non scolarisés	83	4	4	0	0 %
			Scolarité étrangère	82	21	21	10	27 %
			Autres	16	3	3	0	0 %
			Total	2201	741	741	37	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique / Mathématiques (22026)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1022	473	473	22
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	564	173	173	6
			Autres doublettes	313	77	77	4
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique /Mathématiques (22026)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	53,8 %	65,4 %	65,4 %	68,8 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	29,7 %	23,9 %	23,9 %	18,8 %
		Autres doublettes	16,5 %	10,7 %	10,7 %	12,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Notes du lycée, résultats au baccalauréat, résultats dans l'enseignement supérieur le cas échéant	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats en mathématiques, le cas échéant en informatique, et français, appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale - lettre d'accompagnement rédigée par le candidat	Très important
Savoir-être	Curiosité scientifique, goût manifeste pour les études, attitude face à l'effort et aux difficultés éventuelles	Appréciations des enseignants, Fiche avenir, lettre de motivation du candidat	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre du candidat	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Toute activité montrant le sérieux du candidat, son goût de l'effort ou sa faculté à aller vers les autres pourra être prise en compte.	Rubrique activités et centres d'intérêt, lettre de motivation du candidat.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Lors de la phase principale d'admission, l'ensemble des données disponibles est pris en compte. La commission sépare les dossiers en différentes catégories, suivant :

- l'année de passage du baccalauréat (en cours, antérieur avec spécialités, antérieur aux spécialités)
- les spécialités, le cas échéant

Les notes du tronc commun sont prises en compte, avec un accent sur les résultats de français (contrôle continu et baccalauréat) et de langue vivante 1 (contrôle continu et baccalauréat le cas échéant).

Les notes des spécialités mathématiques et NSI (le cas échéant) sont prises en compte (contrôle continu et baccalauréat, le cas échéant) de façon déterminante.

Vu la double spécialisation attachée à cette double licence, les candidats ayant suivi les deux spécialités de NSI et de mathématiques sont très légèrement avantagés par rapport aux candidats n'ayant suivi que la spécialité mathématique. Les notes de mathématiques expertes, lorsqu'elles sont disponibles, sont également prises en compte, mais de façon moins déterminante, étant donnée la très grande dispersion des résultats dans cette option suivant les classes et les établissements.

À la marge, certains candidats ayant suivi la spécialité NSI mais pas la spécialité mathématiques peuvent être classés lorsqu'ils suivent l'option mathématiques complémentaires avec d'excellents résultats et des appréciations de leurs enseignants qui ne laissent aucun doute sur la capacité du candidat à se spécialiser en mathématiques dans le supérieur.

Les étudiants n'ayant pas remis de lettre de motivation sont systématiquement écartés. La lettre de motivation du candidat fait partie des éléments pris en compte, notamment lorsqu'il s'agit de candidats en réorientation ou de dossiers qui sont à la limite d'être classés.

Pour les étudiants en réorientation, le parcours académique du candidat après le baccalauréat est également apprécié par la commission.

Lors de la phase complémentaire, les dossiers des candidats sont examinés un par un. Les résultats académiques sont pris en compte comme lors de la phase principale, mais la motivation du candidat devient également déterminante. La commission souhaite ainsi écarter les dossiers pour lesquels la double licence mathématiques et informatique ne serait qu'un choix par défaut.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous souhaitons rappeler aux candidats qu'il s'agit d'une double inscription, à la fois en licence de mathématiques et en licence d'informatique. De nombreux dossiers sont très rapidement refusés car ils montrent clairement qu'une poursuite d'études spécialisée en mathématiques n'est pas adaptée au candidat. Cette double licence sélective recrute exclusivement des candidats issus de filière générale au lycée ayant de bons voire très bons résultats en mathématiques et de bons résultats académique dans l'ensemble. Sans cela, il nous paraît très peu probable que le candidat réussisse dans cette double licence très exigeante.

La lettre de motivation du candidat doit clairement faire apparaître un goût pour les deux disciplines que sont l'informatique et les mathématiques. Il n'est pas demandé d'avoir une idée claire sur les débouchés professionnel, mais la lettre doit être personnelle (et non générée par un logiciel) et montrer les envies du candidat dans les deux disciplines.

Signature :

Christophe FOUQUERE,
Président de l'établissement Université Sorbonne
Paris Nord